



Procès-verbal de l'assemblée des présidents du 1^{er} décembre 2012 à Wallisellen

Date: 1^{er} décembre 2012
Lieu: Hotel Belair, Alte Winterthurerstrasse 16, 8304 Wallisellen
Heure: 10h00

Membres CC présents : Alfred Wittich Président
Sandro Chiavuzzo Vice-président
Anita Truttmann Trésorière
Wanda Dadò Vice-secrétaire
Isabelle Maillard Chiavuzzo Présidente CT
Denise Brügger Secrétaire LOH

Membres CC excusés : Jürg Keller Vice-trésorier
Stephanie Feyfar Secrétaire

Représentants des sections : KAS Mandy Friederich
KCbB Ruth Lang
KECB non représenté
ebocat Trudy Oberholzer
SFG Raynald Geiser
KLZ Trudy Anliker
CCM Sarah Runzis
SFNJ Susanne Steidle
RKVO Charlotte Bürgler
SSC Sandra Achermann
SFT Nelly Carieri
CCVV+F Fabienne Monnier
ZL Kerstin Wick

Ordre du jour :

1. Bienvenue et appel
2. Election du scrutateur
3. Approbation de l'ordre du jour
4. PV de l'assemblée des présidents du 10 décembre 2011
5. Vote consultatif sur une modification du procédé d'élection pour les membres du CC et de la CT
6. Discussion et vote sur les propositions à l'AG 2013 de la FIFe:
Discussion pour une réorganisation des catégories en exposition
7. Informations de la CT
8. Approbation des dates et des lieux d'expositions en Suisse
9. Meilleurs chats suisses, attribution des prix 2013
- ~~10. Règlement d'élevage (erreur de l'ordre du jour, concerne PV 2011)~~
11. Divers



Point 1 : Bienvenue et Appel

Il est 10h00 quand le président, Alfred Wittich, salue les 12 sections présentes, les auditeurs Adriano Camelo, Gabriele Dadò, Hans Peter Lang, Martin Wahl, Stefan Ruf. Il remercie Kerstin Wick et le ZL pour l'organisation de l'assemblée ainsi que pour l'apéritif offert. Il donne lecture de la liste de présences.

Sandro Chiavuzzo traduit les propos du CC pour l'assemblée alors que Susanne Steidle fait la traduction de l'assemblée pour le CC.

Point 2 : Election du scrutateur

Kerstin Wick du ZL est élue scrutatrice à l'unanimité.

Point 3 : Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

Point 4 : Procès-verbal de l'assemblée des présidents du 10 décembre 2011

Ce procès-verbal est accepté à l'unanimité.

Point 5 : Vote consultatif sur une modification du procédé d'élection pour les membres du CC et de la CT

Alfred Wittich distribue et explique la proposition de modification de l'article 17 des statuts de la FFH. Il présente, en particulier, la nécessité de communiquer à l'avance les noms des candidats en vue des élections au CC et à la CT. Différents points de vue sont soulevés par les personnes présentes. Connaître à l'avance les noms permettrait aux sections de se renseigner sur la qualité des candidats. Ce serait également une opportunité pour les candidats de brièvement se présenter sans manquer de réitérer lors de l'assemblée des délégués. La question est aussi soulevée de savoir si une personne peut se présenter à plusieurs fonctions.

Pour le moment il ne s'agit que d'une consultation. Si elle devait être approuvée, la proposition serait présentée à la prochaine assemblée des délégués.

Ce vote consultatif donne les résultats suivants:

Oui: 12

Non: 0

Abstentions: 0

Cette proposition sera donc présentée au vote à l'AD 2013.

Point 6 : Discussion pour une réorganisation des catégories en exposition

Lors de l'Assemblée générale 2010 de la FIFe à Albufeira, Portugal, les membres FIFe ont accepté la proposition de mettre en place un groupe de travail pour étudier le système actuel des expositions FIFe et de trouver un meilleur équilibre pour la division des catégories en compétition.

Ce groupe de travail, composé après cette assemblée, a ensuite préparé un rapport détaillé qui aurait dû être à l'ordre du jour de l'Assemblée FIFe 2012 mais, on sait pour quelle raison, n'y était pas. Ce point n'a donc pas été traité et on ne sait si la Commission d'expositions FIFe, le groupe de travail des expositions ou un pays, fera une nouvelle proposition.

Alfred Wittich explique le contenu de ce rapport.

La division proposée augmenterait les catégories I et IV en réduisant la II et la III. Ainsi les expositions en Suisse seraient plus intéressantes car les catégories I et IV auraient un vrai best in show.



Des personnes soulèvent le problème de la formation de juges qui ne sont pas qualifiés pour juger toutes les catégories. Alfred Wittich souligne que chaque année plusieurs nouvelles races sont reconnues et que c'est le devoir de chaque juge de s'adapter aux nouvelles règles.

Il serait aussi nécessaire d'adapter les différents systèmes informatiques des différents pays ce qui représenterait un coût considérable.

Alfred Wittich demande le vote des personnes présentes sur l'acceptation de cette proposition

La votation a donné les résultats suivants:

Oui: 10

Non: 0

Abstentions: 2

Alfred Wittich demande l'accord des présidents présents pour que la FFH présente cette proposition à l'Assemblée FIFe 2013

La votation a donné les résultats suivants:

Oui: 12

Non: 0

Abstentions: 0

Cette proposition sera donc présentée par la FFH à l'Assemblée de la FIFe 2013

Point 7: Information de la CT

Depuis la dernière AG d'avril 2012, la FFH a une nouvelle CT.

Isabelle Maillard Chiavuzzo, présidente de la CT, présente le travail effectué jusqu'à présent.

Plusieurs thèmes ont été abordés.

a/ La CT s'est particulièrement concentrée sur le cahier des charges du délégué à l'exposition et sur celui du Comité d'Organisation d'exposition.

Denise Brugger a distribué une copie des documents préparés par la CT. Les documents résumant les réglementations FFH déjà en vigueur.

Le cahier des charges du Comité d'Organisation d'exposition simplifie et rationalise le travail d'organisation de l'exposition et du secrétariat.

Isabelle Maillard Chiavuzzo invite les sections à signaler tout point à ajouter ou à modifier.

Susanne Steidle demande si la liste des exposants n'ayant pas payé les frais d'inscriptions est toujours en vigueur. Alfred Wittich confirme que la liste est régulièrement envoyée aux présidents.

Sandra Achermann demande d'ajouter dans cette liste les commerçants qui n'ont pas réglé leur stand en expo.

La discussion est terminée et Isabelle demande aux personnes présentes d'approuver le document

La votation a donné les résultats suivants :

Oui 12

Non 0

Abstentions : 0

Le document sera donc mis à disposition et publié sur le site de la FFH



- b/ Alfred Wittich présente un contrat qui peut être utilisé pour les frais des juges et invite à l'utiliser. Il sera aussi mis à disposition et publié sur le site de la FFH.
Il demande aussi que le stand FFH soit mieux présenté dans les expositions.
- c/ Isabelle Maillard Chiavuzzo présente le cahier des charges du délégué à l'exposition.
Susanne Steidle demande si le contrôle des exposants qui quittent la salle avec leurs chats avant la fin des expositions est aussi une tâche du délégué. Tous sont d'accord que c'est une tâche du délégué.

La discussion est close et Isabelle demande aux personnes présentes d'approuver le document

La votation a donné les résultats suivants :

Oui 12
Non 0
Abstentions : 0

Le document sera donc mis à disposition et publié sur le site de la FFH

Point 8: Approbation des dates et lieux d'exposition en Suisse

Mandy Friederich KAS annonce que l'exposition des 16 et 17 août 2014 se tiendra à Zuchwil.
Nelly Carieri SFT annonce que l'exposition des 9 et 10 mars 2019 se tiendra à Locarno.
La liste des dates et lieux d'expositions en Suisse a ensuite été approuvée à l'unanimité.

Point 9 : Attribution des prix aux meilleurs chats suisses

En 2013, cette remise sera organisée par le CCVV+F à Bulle.
La SSC demande de pouvoir l'organiser en 2014 lors de l'exposition des 29 et 30 mars qui se tiendra probablement à Spreitenbach au lieu de Soleure.

Résultats du vote:

Oui: 12
Non: 0
Abstentions: 0
La proposition est ainsi acceptée.

Point 11: Divers

Martin Wahl et Stefan Ruf informent de l'avancement de la mise en oeuvre du nouveau système informatique. Un document de synthèse a déjà été envoyé aux participants via e-mail par M. Wahl et S. Ruf.

La préparation des programmes a pris plus de temps que prévu et il y a donc un retard d'environ 3 mois, aucune augmentation de coûts n'est prévue.

Le programme pour la préparation du pedigree est prêt pour les premiers tests.

Alfred Wittich remercie pour le travail et la présentation.

Denise Brugger invite les présidents à être plus prudent avant de signer les demandes de pedigree. En fait, elle reçoit souvent des demandes de pedigree sans la date de naissance ou la couleur des chats.

Susanne Steidle SFNJ informe que le vétérinaire cantonal de Neuchâtel a annoncé que, pour l'organisation d'une exposition, des nouveaux règlements fédéraux imposent une formation spécifique pour les organisateurs.

FÉDÉRATION FÉLINE HELVÉTIQUE
HELVETISCHER KATZENVERBAND
FEDERAZIONE FELINA ELVETICA



SEULE RECONNUE EN SUISSE PAR LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE FÉLINE (FIFe)
VON DER FIFe ALS EINZIGER VERBAND DER SCHWEIZ ANERKANNT
L'UNICA RICONOSCIUTA IN SVIZZERA DALLA FEDERAZIONE INTERNAZIONALE FELINA (FIFe)

A la lecture du document remis, l'impression est donnée que cette formation n'est prévue que pour des foires commerciales et des expositions de commerce de bétail, ce qui ne correspond pas au type d'expositions organisées par les club FFH.

Les organes de la FFH (CC et CT) vont mieux se renseigner et écriront directement à l'OVF pour clarifier ce point.

Susanne Steidle SFNJ remarque que depuis qu'il n'est plus nécessaire d'envoyer l'annonce de naissance des chatons, il est devenu difficile de contrôler leurs membres du club lorsqu'ils ne demandent pas de pedigrees. Elle a constaté qu'un éleveur vendait ses chatons sans pedigree et il n'y a aucune possibilité de contrôle.

Pour Alfred Wittich, c'est le club qui doit régler ces problèmes directement avec ses membres.

Susanne Steidle demande également de trouver un moyen pour supprimer l'aspect négatif du contrôle d'élevage. Elle propose d'introduire un certificat de qualité d'élevage.

Elle considère également la nécessité d'informer les éleveurs sur les nouveaux tests obligatoires.

Alfred Wittich insiste sur le fait que ce sont des tâches assignées au Club. La FFH peut créer un certificat «type» que le club pourrait utiliser.

Ce certificat pourrait être ajouté sur le site de la FFH.

Nelly Carieri SFT demande aux présidents présents combien leur club paie les personnes en charge du secrétariat d'exposition. Aucun participant ne signale une quelconque rémunération du club.

En plus des frais de déplacement et d'hébergement, la SFT propose une indemnité de CHF 100. - par personne et par jour.

Parmi les personnes présentes, il y a celles qui sont favorables et celles qui sont contre l'idée de verser une indemnité. Certaines soulignent qu'à une certaine époque, il n'y avait plus de steward pour les expositions et que depuis qu'il a été introduit une compensation à la discrétion du club, ce problème n'existe plus. Peut-être que cela pourrait être le cas pour le secrétariat.

Avec le nouveau système informatique, les club pourront s'occuper directement du secrétariat.

Il n'est pas jugé nécessaire d'introduire une règle, chaque club peut payer directement et à sa seule discrétion les frais de secrétariat.

Les lettres pour les chatons à naître en 2013 seront le X, Y et Z.

M. Wittich remercie le ZL pour l'organisation de l'AP.

A. Wittich clôt l'AP à 12h45

Cavergno, le 24.1.2012

Pour le procès-verbal: Wanda Dadò

le président: A. Wittich